La déchèterie

une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 €!

Deux solutions complémentaires:

la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement



Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Déchèterie de Montreuil

127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi: 12h30 à 19h Samedi: 10h à 19h Dimanche et jours fériés: 9h à 13h

Déchèterie de Bondy

85, avenue du 14 juillet

Lundi - samedi: 9h30 à 12h - 14h à 18h Dimanche: 9h30 à 12h30 Jours fériés: horaires inchangés

Fermeture de ces deux déchèteries les 1^{er} janvier et 1^{er} mai

Déchèterie de Romainville62, rue Anatole France

Horaires d'hiver: 1^{er} octobre au 31 avril Du lundi au samedi: 8h à 19h45

Horaires d'été: 2 mai au 30 septembre Du lundi au samedi: 8h à 20h45

> Horaires des dimanches et jours fériés: 8h à 16h45

Fermeture le 1er mai



Guide pratique des déchèteries











Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Syctom à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets: **0 805 055 055**.

Accès et règlement



L'accès est limité aux véhicules < 1,90 m de hauteur et < 3,5 t (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil)

L'apport de déchets est limité à 2m³ par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Syctom.

Accès des associations



Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Syctom pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez **est-ensemble.fr/decheteries**.

Pour quels déchets?

Sont autorisés les déchets suivants :

- **Déchets d'ameublement** (matelas, sommiers...)
- Déchets de bricolage / Gravats / Terre /Plâtre / Vitre
- Déchets des jardins /Bois de taille
- Bois / Cartons / Verre
- Emballages plastiques / Papier
- Huiles usagées / leurs bidons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Métaux
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que: peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.

Ne sont pas acceptés:

- Déchets des professionnels
- Ordures ménagères
- Boue /matières de vidanges
- Textiles
- Déchets de soins (seringues...)
- Produits explosifs ou radioactifs
- Plastiques agricoles
- Invendus de marché (légumes, fruits)
- Déchets amiantés / Pneus jantés
- Bouteilles de gaz vides ou pleines /extincteurs
- Cadavres d'animaux

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont les mêmes que dans les déchèteries communautaires (ci-contre), sauf les déchets suivants qui sont refusés :

- Luminaires
- Pneumatiques
- Produits phytosanitaires
- 📂 Tubes néon 🛨 ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

Déchet-tri:

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre chaque type de déchets dans des bennes dédiées au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous **contribuez au respect de** l'environnement.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site internet d'Est Ensemble:

est-ensemble.fr/decheteries

et le réglement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site internet du Syctom:

syctom-paris.fr